

Positionnement de l'AFO
Plan d'action pour les langues officielles - Programme aux langues officielles en éducation
(PLOE)

Contexte : le gouvernement fédéral mise sur le renouvellement du Plan d'action aux langues officielles (PALO) pour les cinq prochaines années. Le programme Développement des communautés de langue officielle – volet éducation est central à l'épanouissement de nos communautés, car il vient en aide financièrement aux gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'enseignement du français en Ontario. Il appuie également la production et la diffusion de connaissances, de méthodes et d'outils novateurs pour soutenir l'enseignement en milieu minoritaire. Nous voulons nous assurer que les besoins réels en éducation en milieu minoritaire soient priorisés dans l'ensemble du continuum.

L'investissement des deux gouvernements dans le continuum d'éducation francophone est essentiel à la préservation, l'épanouissement et l'appréciation de la langue française en Ontario. Selon les méthodes de calcul, au niveau postsecondaire, le financement accordé aux institutions postsecondaires via le PLOE est gelé. En 2021, le gouvernement fédéral mettait de l'avant une demande de longue date des institutions, soit la mise sur place d'un fonds complémentaire en éducation postsecondaire, doté d'un financement de 121 M \$ sur 3 ans. Quelques mois plus tard, le gouvernement promettait en campagne électorale de financer ce fonds à la hauteur de 80 M \$ par année et de le rendre permanent.

De plus, nous devons noter que la majorité du financement postsecondaire via le PLOE est financé par le gouvernement de l'Ontario. Par exemple, pour la Laurentian University, dépendant des experts, on nous rapporte qu'entre 1 et 2 M \$ au plus sont investis par le fédéral via le PLOE sur les plus de 12 M \$ obtenus par cette institution dans le cadre de ce programme.

L'appui en éducation est une arme essentielle pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre francophone qui existe présentement en Ontario. Cette pénurie de services est la première raison expliquant les difficultés d'accès à des services en français en Ontario, que ce soit du côté gouvernemental ou privé. Pour mieux répondre à ce besoin, il faut appuyer les institutions de langue française tout au long du continuum d'éducation et accroître l'accès à l'éducation dans les communautés, de la petite enfance au postsecondaire.

LES RECOMMANDATIONS DE L'AFO:

Les conseils scolaires élémentaires et secondaires

- **Que le gouvernement augmente le financement octroyé à la province pour les écoles de langue française en situation minoritaire.**
 - Pour faire du rattrapage, car il n'y a pas eu de changement depuis 2009.
- **Que le gouvernement investisse dans la formation d'enseignants pour les écoles francophones.** En Ontario, il y a plus de 500 enseignants qui exercent la profession avec une lettre de permission. La situation s'est détériorée depuis le dernier Plan d'action. « Si aucune action n'est prise, la situation s'aggravera pour atteindre un nombre exorbitant d'environ 3 000 personnes qui œuvreront sous lettre de permission intérimaire en 2025-2026 »¹
- **Que le gouvernement s'engage à travailler avec la province pour améliorer l'accès à l'éducation en français au niveau élémentaire et secondaire dans certaines régions** (surtout dans les milieux ruraux et éloignés) avec l'aide des nouvelles données de Statistique Canada qui seront disponibles à la fin de 2022 sur les ayants droits.

Le postsecondaire (universités et collèges)

- **Que le gouvernement augmente le financement de base accordé aux établissements postsecondaires par l'entremise du PLOE.** Ceci n'a pas été augmenté depuis plus de dix ans, faisant que le pouvoir d'achat des fonds a été réduit de presque 50%, tandis que les coûts opérationnels sont toujours en augmentation.
- **Que le gouvernement pérennise et bonifie les Fonds complémentaires en éducation postsecondaire en langue minoritaire à 80 M \$ par année.**

1

<https://files.ontario.ca/edu-report-on-shortage-teachers-french-langauge-education-system-fr-2021-06-17.pdf>

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1872307/penurie-ontario-enseignement-francais>

- Il est important d'accroître l'accès aux programmes postsecondaires en français, tout en visant des changements structurants et durables dirigés par, pour les francophones.
- La création de nouveaux programmes, pour permettre aux universités francophones d'offrir ce que les étudiants recherchent actuellement.
- Pour appuyer et encourager la création d'un réseau universitaire, pour maintenir la collaboration entre nos institutions.
- Le gouvernement s'est déjà engagé à appuyer l'éducation postsecondaire en situation minoritaire dans des années récentes.
 - avec la création et le financement de l'Université de l'Ontario français
 - avec le financement pour que l'Université de Hearst devienne une institution autonome gérée par et pour les Franco-Ontariennes
 - avec le premier financement de base en avril 2022 pour l'Université de Sudbury
- Les institutions postsecondaires de langue française sont un moteur important de l'immigration francophone dans la province.
- Il est donc crucial que le gouvernement fédéral continue d'appuyer financièrement et de travailler avec la province pour assurer que ces institutions reçoivent l'appui nécessaire allant de l'avant pour développer une base solide qui mènera au succès à long terme. Pour assurer leur succès:
 - Supporter adéquatement ces trois établissements universitaires de langue française pour les cinq prochaines années, par des financements de base, par des financements pour leur programmation universitaire de langue française et par des bourses pour rendre l'éducation francophone plus abordable pour les étudiants.
- **Que le gouvernement aide à diminuer les barrières financières pour nos étudiants francophones à l'université et au collège en créant des bourses d'études pour ceux et celles choisissant d'étudier en milieu minoritaire: à la somme minimale de 3 000 \$.**